

Communication Financière ' 08 du Groupe BMCE Bank

1^{ère} Publication Annuelle aux Normes IAS/IFRS



AFFIRMATION D'UNE MULTI-NATIONALITE NAISSANTE DU GROUPE BMCE BANK

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank s'est réuni le vendredi 27 mars 2009, sous la présidence de Monsieur Othman BENJELLOUN, au siège social de la Banque à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme de l'exercice 2008 et arrêté les comptes y afférents.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la cooptation, en tant qu'Administrateur de BMCE Bank, de la Caja Mediterraneo, représentée par son Directeur Général, Monsieur Roberto LÓPEZ ABAD.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires le versement d'un dividende de 3 dirhams par action.

Les résultats annuels 2008 sont présentés conformément aux normes IAS/IFRS. Pour permettre une meilleure comparaison, les résultats 2007 ont été retraités selon ces normes. La brochure des états financiers aux normes IAS/IFRS au 31 décembre 2008 est publiée sur le site www.bmcebank.ma.

AU 31 DECEMBRE 2008

TOTAL BILAN CONSOLIDE

+42%

à plus de DH 150 milliards

RESULTAT NET GROUPE

+46%

à DH 1,4 milliard

PNB CONSOLIDE

+41%

à DH 6 milliards

- Résultats en hausse dans un contexte d'investissements significatifs déployés pour nourrir la dynamique de croissance du Groupe et de facteurs exogènes contraignants en Europe
- Poursuite de l'investissement dans le maillage du réseau de distribution, avec l'ouverture d'une centaine d'agences en 2008, soit 270 en 4 ans
- Stratégie de positionnement en Afrique portant ses fruits, comme en témoigne la contribution croissante des filiales africaines dans le Résultat Net du Groupe à 16%
- Gestion maîtrisée des risques, avec un taux de contentieux inférieur à 4%, affichant l'un des meilleurs niveaux du secteur

PERFORMANCES FINANCIERES PROBANTES



ACTIVITE CONSOLIDEE : DES RESULTATS HONORABLES DANS UN CONTEXTE MITIGE

- **Augmentation substantielle de +41,1% du PNB consolidé** à DH 6 milliards, notamment grâce à la croissance de la marge d'intérêts de +63,8% et de la marge sur commissions de +40,6%.
- **Croissance de +22% du Résultat Brut d'Exploitation** à plus de DH 2 milliards.
- **Progression de près de +46% du Résultat Net Global** à plus de DH 1,4 milliard, suite à l'intégration de Bank of Africa dans le périmètre de consolidation.
- **Résultat Net Part du Groupe en légère baisse de -2,6%** à 830,4 MDH, dans un contexte de (i) contre-performances boursières au Maroc et en Europe, (ii) de dotation aux provisions pour écart de conversion de la £, suite au transfert des activités de BMCE Paris à MediCapital Bank, (iii) d'investissements significatifs liés à la croissance et au développement du Groupe au Maroc - ouverture de 100 nouvelles agences - et à l'international - MediCapital Bank -.
- **Hausse de +42% du Total Bilan** dépassant le seuil de DH 150 milliards.

ACTIVITE MAROC : ACCELERATION DU PROGRAMME D'OUVERTURE D'AGENCES

- **PNB à périmètre constant** -hors plus values réalisées en 2007 sur la cession de 5% du capital à Caja Mediterráneo, CAM- quasi-stable à 2 885,7 MDH.
- **Activité commerciale du Réseau** se renforçant avec des hausses respectives de +6% et +10% des marges d'intérêts et de commissions, toutefois neutralisée par la baisse de -35,5% des opérations de marché, elle-même liée à la contre-performance du marché boursier au cours du dernier trimestre 2008.
- **Hausse de +13% des Charges Générales d'Exploitation de l'activité Maroc** à 2 154,8 MDH, notamment due au renforcement de la force de vente pour accompagner l'ouverture de 100 agences, avec un recrutement net de 583 personnes, soit 13% de l'effectif global en 2008.
- **Résultat Net, hors plus-values exceptionnelles réalisées en 2007, en hausse de +4,6%**, atteignant 812 MDH; à périmètre courant, l'évolution est de -32%.
- **Augmentation de +13,6% et de +19,6% de l'encours des dépôts et des crédits**, pour s'établir à DH 88,7 milliards et DH 58,6 milliards, respectivement.

- **Gains de parts de marché des Dépôts de la Clientèle** de +0,75p% à 14,6%, notamment grâce à l'appréciation des parts de marché des comptes courants de +2,7 p% à 16,4% et des dépôts à terme de +1,1p% à 14,4%.
- **Léger recul de la part de marché des Crédits à la Clientèle** à 13,1%.

ASSISE FINANCIERE

- **Renforcement des fonds propres, pour accompagner la stratégie de développement du Groupe au Maroc et à l'international, et de la liquidité**, dans un contexte d'assèchement structurel, à travers l'émission de :
 - Dette subordonnée cumulée de DH 2 milliards sur le marché local
 - Dette subordonnée perpétuelle de EUR 70 millions auprès de la Société Financière Internationale, filiale de la Banque Mondiale
 - Emprunt subordonné de EUR 50 millions auprès de la Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement
 - Certificats de Dépôts pour un encours de 2 547 MDH.

GESTION RIGOREUSE ET DYNAMIQUE DES RISQUES

- **Amélioration sensible du taux de contentieux - Activité Maroc** de 4,40% à 3,97%, affichant l'un des meilleurs niveaux du secteur.
- **Avancées notables du projet de mise en conformité avec les dispositions de Bâle II**, avec :
 - Finalisation de l'approche standard et lancement des chantiers d'évolution vers l'approche avancée
 - Renforcement du dispositif de gouvernance, avec la mise en place d'un comité des risques opérationnels et un comité risques de marché Groupe
 - Réalisation de la cartographie des risques opérationnels
 - Elaboration d'un manuel de procédures relatives aux activités de marché
 - Déploiement d'un système d'information de gestion des risques intégré.

ACTIVITE DE RECOUVREMENT PERFORMANTE

- **Amélioration du coût du risque**, en recul de -318 MDH à -89 MDH, grâce à une activité dynamique de recouvrement, avec 157 MDH de récupérations en capitaux au Maroc en 2008, soit une augmentation de +12% par rapport à 2007.

TITRE BMCE BANK : RESISTENCE DANS UN CONTEXTE DE FORTE CORRECTION DU MARCHÉ BOURSIER

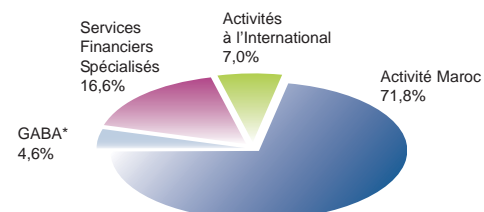
- **Evolution du titre BMCE Bank** de -3% **surperformant** le MASI et l'indice bancaire dont l'évolution s'établit à -13,5% et -11,1%, respectivement.
- **3ème capitalisation boursière** à plus de DH 43 milliards, soit le 1/3 de la capi du secteur bancaire et 8% de la capi totale en 2008.
- **Valeur très liquide** drainant 10% du négoce global sur le marché central.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	2008	2007	Consolidation
ACTIVITE AU MAROC			
BMCE BANK SA	100,00%	100,00%	I.G*
ACTIVITES A L'INTERNATIONAL			
MEDICAPITAL BANK PLC	100,00%	100,00%	I.G
BMCE PARIS	100,00%	100,00%	
BMCE MADRID	100,00%	100,00%	I.G
BMCE BANK OFFSHORE	100,00%	100,00%	
BANK OF AFRICA	42,50%	-	I.G
LA CONGOLAISE DE BANQUE	25,00%	25,00%	I.G
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	27,38%	27,38%	M.E.E*
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES			
MAROC FACTORING	100,00%	100,00%	I.G
SALAFIN	75,00%	74,55%	I.G
MAGHREBAIL	35,92%	35,92%	I.G
EULER HERMES ACMAR	20,00%	20,00%	M.E.E
GESTION D'ACTIFS ET AUTRES ACTIVITES DE BANQUE D'AFFAIRES			
PALIER BMCE CAPITAL	100,00%	100,00%	I.G
BMCE CAPITAL BOURSE	100,00%	100,00%	I.G
BMCE CAPITAL GESTION	100,00%	100,00%	I.G
CASA FINANCE MARKETS	33,33%	33,33%	M.E.E

(*): I-G : Intégration Globale ; M.E.E : Mise en équivalence

RESULTAT NET PART DU GROUPE 2008 PAR FILIERE

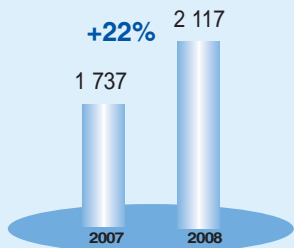


(*) Gestion d'Actifs et Autres Activités de Banque d'Affaires

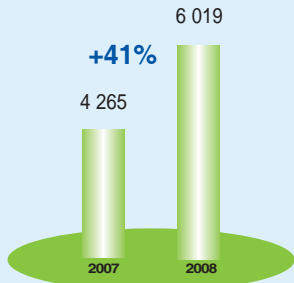
'08

ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE BMCE BANK

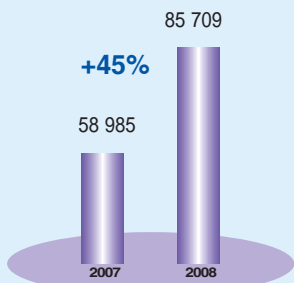
Au 31 Décembre 2008
En millions de dirhams



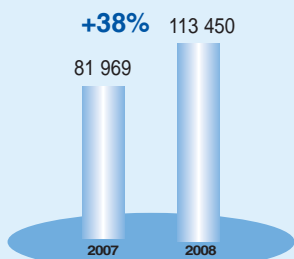
Résultat Brut d'Exploitation



Produit Net Bancaire



Crédits à la Clientèle



Dépôts de la Clientèle

Normes IFRS

BMCE BANK



ACCELERATION DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE DU GROUPE, CONFORTANT DAVANTAGE SA POSITION D'ACTEUR MAJEUR DU PAYSAGE BANCAIRE NATIONAL ET REGIONAL

BMCE BANK MAROC : UN BILAN COMMERCIAL PROBANT

Positionnement accru sur le marché des Particuliers et des Professionnels

- **Gain de parts de marché sur les crédits immobiliers**, la portant de 12,54% à 13,86%, hissant BMCE Bank au 3^{ème} rang sur ce segment.
- **Progression de + 6,5% des dépôts MRE** à DH 11,8 milliards, malgré le ralentissement des transferts des MRE.
- **Progression du chiffre d'affaires généré par l'activité de bancassurance** de +22% à DH 1,5 milliard, portant la part de marché à 28,4% contre 25,6% en 2007 et **certification ISO** de cette activité, conjointement avec RMA Watanya, ce qui représente une première au Maroc.
- **Progression de +10% du nombre de cartes monétiques** à près de 950 000 cartes bancaires.
- **Conduite du projet CAP Client Professionnels**, un **nouvel axe de développement de la Banque**, visant à renforcer son positionnement sur ce marché.

Marché des Entreprises et PME : Activité Dynamique des Centres d'Affaires

- **Création de 2 nouveaux centres d'affaires** en portant le nombre à 17.
- **Hausse de +32% et +61% des crédits de fonctionnement et d'investissement** à DH 10 milliards et DH 5,7 milliards, respectivement.
- **Appréciation de l'activité du commerce extérieur de la Banque**, comme en témoigne la progression de +20% et +6% des domiciliations Import et Export.

Dynamisation commerciale sur le marché Corporate

- Croissance de +8% des **crédits** à 26,4 milliards et de +35% des **dépôts** à DH 10,7 milliards.
- **Consolidation du leadership sur le financement de projets**, avec une présence accrue, notamment sur les projets d'infrastructure, télécommunication, tourisme et immobilier.
- **Renouvellement de la certification ISO** de l'activité Project Finance avec zéro écart.

ACTIVITE A L'INTERNATIONAL, RELAIS DE CROISSANCE

- Montée en puissance des activités à l'international du Groupe BMCE Bank, avec une contribution de 7% dans le résultat net part du Groupe.
- **Fructification de la participation du Groupe en Afrique** qui représente 16% du résultat net part du Groupe : Bank of Africa, détenue à hauteur de 42,5%, matérialisant à elle seule 12%.
- **Développement des activités de MediCapital Bank** sur le marché africain malgré un contexte international difficile.
- **Bonne performance de BMCE Madrid** dont le résultat net s'est apprécié de +58%, en dépit d'un environnement perturbé en Europe.

SERVICES FINANCIERS SPECIALISES : UNE CONTRIBUTION ACCRUE DANS LES RESULTATS DU GROUPE

- **Amélioration de la contribution des services financiers spécialisés** de 12,2% en 2007 à 16,6% en 2008 dans les résultats du Groupe.
- **Croissance soutenue du résultat net de SALAFIN** qui franchit la barre des 100 MDH, 2^{ème} contributeur au Maroc au RNPG.
- Résultat net de **MAGHREBAIL** en croissance de +20% à 71,1 MDH.

ACTIVITES DE BANQUE D'AFFAIRES : BONNE RESILIENCE FACE AU RETOURNEMENT DE CYCLE A LA BOURSE DE CASABLANCA

- **Une notoriété accrue de BMCE Capital Bourse** sur le marché marocain de l'Equity, avec une part de marché en hausse de 8p%, de 14% à plus de 22%, la portant au deuxième rang des sociétés de bourse de la place.
- **Croissance de +8,8% des actifs gérés par BMCE Capital Gestion** à près de DH 17 milliards, avec une part de marché avoisinant les 11%, dans un contexte de marché difficile.
- **Renforcement de l'activité change de la Salle des Marchés du Groupe, BMCE Capital Markets**, avec une progression de +3% de la volumétrie globale générée à DH 249 milliards.
- **Hausse de +20% des actifs sous gestion de BMCE Capital Gestion Privée**, s'établissant à DH 2,2 milliards.
- **Appréciation de +10% des actifs en conservation de BMCE Capital Titres** à plus de DH 132 milliards.

2008, UNE ANNEE DE CONSECRATION

- BMCE Bank élue pour la 6^{ème} fois "**Banque de l'Année 2008 au Maroc**", par *the Banker Magazine*, couronnant ainsi les performances du Groupe en 2007.
- Obtention pour la 4^{ème} année consécutive, du titre "**Best STP Bank in Morocco**" par Wachovia Bank et "**Euro STP Excellence Award**" par Deutsche Bank et ce, en reconnaissance des efforts consentis par BMCE Bank dans le domaine des transferts de fonds vers l'étranger.
- Obtention des félicitations du Jury lors des Trophées Orga Consultants pour la **qualité du dispositif apprenant de BMCE Academy**, notamment la capitalisation des connaissances de même que leur transfert et partage.

DES PERSPECTIVES 2009

Consolidation de la dynamique de croissance du Groupe BMCE Bank en 2009 aussi bien au Maroc qu'à l'international, notamment grâce à :

- la **poursuite du programme d'extension du réseau de distribution au Maroc**, avec l'ouverture prévue d'une centaine d'agences supplémentaires
- la **dynamique commerciale insufflée par le développement des activités des diverses lignes de métier du Groupe** (Retail Bank, Wholesale Bank, Services Financiers Spécialisés)
- la **contribution croissante attendue des filiales africaines**, principalement portée par Bank of Africa, dans les résultats du Groupe
- la **consolidation des activités européennes** autour de MediCapital Bank.

Prochains Rendez-Vous

30 Mars 2009 :

- Rencontre avec les Analystes et la Presse : présentation des résultats du Groupe BMCE Bank à fin décembre 2008
- Publication du communiqué de presse et des Etats de synthèse au 31 décembre 2008
- Publication des états financiers aux normes IAS/IFRS au 31 décembre 2008 sur le site internet de BMCE Bank, www.bmcebank.ma



www.bmcebank.ma

BMCE BANK EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE



1. CONTEXTE

L'application des normes IAS/IFRS est obligatoire à partir de l'exercice ouvert le 01/01/2008.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les comptes consolidés au 31 décembre 2008, comparés à l'exercice 2007.

2. NORMES COMPTABLES APPLIQUÉES

2.1 CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes. Le niveau d'intégration (intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable. Toutefois, les entités identifiées sous contrôle conjoint (coentreprises) peuvent être consolidées selon la méthode proportionnelle ou évaluées par mise en équivalence.

La nouveauté apportée par les normes internationales d'information financière concerne les entités ad hoc, structures juridiques distinctes créées spécifiquement, par le Groupe, pour réaliser un objectif limité et bien défini. Celles-ci doivent être consolidées quels que soient leur forme juridique et le pays d'exercice de leur activité.

Sont exclues de la consolidation :

- Les entités contrôlées de façon temporelle ; c'est-à-dire acquises et détenues en vue d'une cession à court terme (dans les 12 mois) ;
- Les entités représentant des actifs détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur avec une variation de la juste valeur au compte de résultat.

Les normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31 ne prévoient pas de présomption de contrôle et par conséquent une intégration globale pour les filiales détenues entre 40% et 50%.

Options Retenues par BMCE Bank :

Définition du périmètre

Le Groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% des droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan de l'entité mère ;
- la situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils " cumulatifs " qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

Le Groupe BMCE Bank a acquis Bank of Africa (BOA). Elle a été intégrée globalement lors de l'arrêté au 31 décembre 2008.

Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

Exclusions du périmètre de consolidation

BMCE Bank exclut de son périmètre de consolidation les entités contrôlées ou sous influence notable, lorsque dès leur acquisition, les titres de ces entités sont détenus avec l'intention d'une cession à court terme. Ces titres sont, dans ce cas, comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés, et évalués à la juste valeur par le résultat.

Sont également exclues du périmètre de consolidation, les participations (hors participations majeures) détenues par des entités de capital-risque dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à un tiers.

Evaluation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes :

- **Le modèle du coût (méthode préférentielle)** qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur
- **Le modèle de la réévaluation (méthode optionnelle)** qui correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Approche par composants

Dès lors que des éléments d'un actif présentent des durées d'utilité et des rythmes de consommation des avantages attendus différents, ils doivent être reconnus séparément, comme des composants distincts et amortis de façon systématique sur leurs durées d'utilité propres.

Règles d'amortissement

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué de la valeur résiduelle, celle-ci correspondant au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser cet actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées.

Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ce, tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.

Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Options retenues par BMCE Bank

Evaluation Initiale

Le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti, la privilégiant ainsi à la méthode de réévaluation prévue par la norme IAS16. Toutefois, le Groupe a jugé pertinent d'appliquer la méthode de la réévaluation pour une partie des terrains.

La norme Groupe prévoit de ne pas intégrer dans le calcul du coût d'entrée d'une immobilisation les frais d'emprunts supportés à l'occasion.

Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle. Elle est donc nulle. En effet, les actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Durée d'amortissement

Le Groupe a adopté un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Approche par composants

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe pour le bilan d'ouverture est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80 ans	55%	80 ans	65%
Façade	30 ans	15%	-	-
Installations générales techniques	20 ans	20%	10 ans	15%
Agencements	10 ans	10%	20 ans	20%

Perte de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) est retenu comme indicateur de dépréciation.

2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT :

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit en juste valeur avec variation de JV en résultat chaque année ;
- Soit au coût amorti.

Toute option choisie, doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

Options retenues par le Groupe BMCE Bank :

Recensement

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Valorisation

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût amorti pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique.

Elle est :

- Identifiable afin de la distinguer du Goodwill ;
- Contrôlée si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès à des tiers à ses avantages.

La norme IAS38 distingue deux phases pour les immobilisations incorporelles générées en interne.

Phase	Immobilisation/charge
Recherche	Charge
Développement	Immobilisation

Les frais résultant de la phase de développement doivent être immobilisés s'il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique du produit ;
- l'intention de mener à bien le projet ;
- la capacité de l'entreprise à le vendre ou à l'utiliser ;
- la capacité financière à mener à bien le projet ;
- que les avantages économiques futurs profiteront à l'entreprise.

Evaluation initiale

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à 2 méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle :

- **Le coût amorti** : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur ;
- **La réévaluation** : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Amortissement

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 20 ans. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie. Dans ce cas précis, un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture.

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Perte de valeur

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Options retenues par BMCE Bank :

Pour la première application, le Groupe a opté pour la reconstitution du coût amorti.

Il a été décidé, en outre, de ne pas activer les logiciels développés en interne dans le bilan d'ouverture et de mettre en place un système de suivi des coûts de développement dans le futur.

Pour l'évaluation postérieure des immobilisations incorporelles, le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti.

Amortissement

Le Groupe a décidé de maintenir les durées actuellement utilisées.

Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence, aucune valeur résiduelle ne serait retenue.

2.5 TITRES

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories ainsi définies en fonction de l'intention de gestion :

ACTIFS EN JUSTE VALEUR PAR LA CONTREPARTIE DU COMPTE DE RÉSULTATS

Un instrument financier doit être classé dans cette catégorie s'il répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Il est considéré instrument financier de transaction, car :

- Il est acquis ou contracté dans le but principal d'être vendu ou acheté à court terme ;
- Il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers distincts pour lequel une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe ;
- Il s'agit d'un dérivé (à l'exception d'un dérivé désigné comme un instrument de couverture) ;
- Il a été désigné comme tel lors de son acquisition.

Tout instrument financier peut ainsi être classé en actifs et passifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat sauf les investissements en actions ne disposant pas d'un marché actif et dont la juste valeur ne peut être précisément mesurée.

Les instruments dérivés sont considérés comme des actifs ou passifs à la juste valeur par résultat, sauf s'ils sont désignés en couverture.



www.bmcebank.ma

BMCE BANK EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE



PRINCIPES DE COMPTABILISATION

Evaluation initiale

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons cours inclus.

Evaluation ultérieure

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

INVESTISSEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Il s'agit des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que l'entité a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance. Il ne peut s'agir d'instruments financiers initialement désignés comme étant des actifs/passifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat ou correspondant à des prêts et créances.

Une entité ne peut classer un actif financier en investissement détenu jusqu'à échéance si l'entité a au cours de l'année en cours ou au cours des deux exercices précédents, vendu ou reclassé avant leur échéance une part significative de ce type d'investissement. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions :

- proches de l'échéance (moins de trois mois) pour lesquels le changement des taux de marché n'a pas un impact significatif sur la juste valeur des actifs concernés ;
- survenant après la collecte d'une part substantielle du capital initial (environ 90% du principal de l'actif) ;
- attribuables à un événement isolé, incontrôlable et qui ne pouvait être raisonnablement prévu ;
- entre les entités du Groupe (ventes intragroupes).

Une entité n'a pas une intention manifeste de conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif financier ayant une échéance fixée si l'une des conditions suivantes est satisfaite :

- l'entité pense conserver l'actif financier pour une période indéfinie ;
 - l'entité est prête à vendre l'actif en réponse à des variations affectant les taux d'intérêt du marché ou les risques, à des besoins de liquidité, à des changements dans la disponibilité et le rendement dégagé sur des placements alternatifs, à des changements dans les sources de financement, et dans les modalités de ces financements ou les risques sur monnaies étrangères ;
 - l'émetteur a le droit de régler l'actif financier pour un montant sensiblement inférieur à son coût amorti.
- Une entité ne démontre pas sa capacité à conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif à échéance fixée si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :
- elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour continuer à financer son placement jusqu'à échéance ;
 - elle est assujettie à une contrainte existante juridique ou autre, qui pourrait remettre en cause son intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION

Evaluation initiale

Les titres détenus jusqu'à échéance devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons inclus (dans un compte de créances rattachées).

Evaluation ultérieure

Par la suite, la comptabilisation sera au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (TIE).

Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

PRINCIPE D'AFFECTATION AU RÉSULTAT

Le coût amorti est affecté en "produits d'intérêts et assimilés", les dépréciations et les reprises de provisions lors de la cession, sont enregistrés en "coût du risque".

Les plus-values de cession, dans les cas prévus par la norme IAS 39, sont enregistrées en "gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente".

PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs autres que des dérivés qui sont à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Les actifs suivants ne sont pas classés dans cette catégorie :

- ceux que l'entité a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, lesquels doivent être classés dans la rubrique "actifs financiers détenus à des fins de transaction" et ceux que l'entité désigne comme actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat ;
- ceux désignés par l'entité comme disponibles à la vente ;
- ceux pour lesquels une part significative de l'investissement de base ne pourrait être recouvrée pour d'autres raisons que la détérioration du crédit et qui sont classés en disponibles à la vente.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION

Comptabilisation au coût amorti (selon la méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

PRINCIPE D'AFFECTATION AU RÉSULTAT

Le coût amorti est affecté en "produits d'intérêts et assimilés", les dépréciations et les reprises de provisions lors de la cession sont enregistrées en "coût du risque".

Les plus-values de cession, dans les cas prévus par la norme IAS 39, sont enregistrées en "gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente".

ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Il s'agit des actifs financiers autres que les dérivés et qui sont désignés comme tels ou qui ne sont classés ni en prêts et créances, ni en investissements détenus jusqu'à leur échéance, ni en actifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION

En IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en "disponibles à la vente" sont les suivants :

Evaluation initiale

Les titres disponibles à la vente devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition (en théorie) et coupons courus inclus (dans un compte de créances rattachées).

Evaluation ultérieure

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrés en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

PRINCIPES DE CLASSIFICATION EN RÉSULTAT

La valorisation en juste valeur des titres de ce portefeuille est répartie entre les lignes suivantes du compte de résultat :

- "produits d'intérêts" pour le montant correspondant au coût amorti de la période ;
- "résultat net sur actifs disponibles à la vente" pour le montant correspondant au coût amorti de la période ;
- "coût du risque" pour les dépréciations durables et réappréciation sur titres à revenu fixe ;
- et la ligne de capitaux propres "variations de valeur sur actifs disponibles à la vente" pour le montant correspondant au complément de juste valeur.

Options retenues par BMCE Bank :

Le Groupe BMCE Bank a opté pour une classification selon l'intention de gestion et la nature des titres.

Au bilan d'ouverture, l'ensemble des titres sont comptabilisés à leur juste valeur lors de l'acquisition :

- Titres de dettes : nominal ajusté des décotes/surcotes, des primes de remboursement, du coupon ;
- Titres actions : prix de marché de l'action ou valeur liquidative à la date de souscription.

Le portefeuille Titres se compose comme suit :

- Les titres de participations ;
- Les titres Trading (Salle des Marchés) ;
- les titres réglementés.

TITRES DE PARTICIPATIONS

Classification

Ces titres sont classés dans la catégorie "Actifs disponibles à la vente", évalués à la juste valeur.

Valorisation

Titres cotés : la valeur de référence est le dernier cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

Dépréciation

Titres cotés : baisse du cours de bourse de 20% sur une période de 6 mois ;

Titres non cotés : selon les indices de dépréciation déterminés pour le bilan d'ouverture et le suivi du provisionnement.

TITRES TRADING (SALLE DES MARCHÉS)

Classification

L'intention de gestion est définie compte tenu de la gestion future de la Salle des Marchés, l'intention de gestion était, pour le bilan d'ouverture, principalement le "trading" pour la totalité des encours gérés par la Salle des Marchés.

Valorisation

Les titres cotés : la juste valeur correspond au cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

TITRES RÉGLEMENTÉS

Ce portefeuille a été classé en tant que titres détenus jusqu'à l'échéance.

2.6 PROVISIONS

PROVISIONS COLLECTIVES

Si une entité détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation, significative ou non, pour un actif financier considéré individuellement, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Indices de dépréciation

Dans le cadre d'un examen collectif, un indice objectif de dépréciation peut se résumer à des événements observables indiquant qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe de prêts depuis que ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois et ce, bien que cette diminution ne puisse encore être rattachée aux divers prêts composant ce groupe notamment :

- les modifications défavorables de la capacité des emprunteurs faisant partie du groupe ou ;
- une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du groupe.

PROVISIONS INDIVIDUELLES

Font l'objet d'une provision, toutes les créances présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Les indications suivantes d'une dépréciation liée à l'avération d'un risque de crédit sont proposées par la norme :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur ;
- Une rupture de contrat tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- L'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'entreprise, d'une facilité que le prêteur n'aurait pas envisagé en d'autres circonstances ;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration de l'emprunteur ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier suite à des difficultés financières ou ;
- Des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe y compris ;
 - Des changements défavorables de la solvabilité des emprunteurs du groupe ; ou
 - une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du groupe.

Méthode de provisionnement

La norme IAS 39 ne distingue pas de méthode différente pour l'évaluation des provisions sur encours "impairé" individuellement ou collectivement.

Au contraire, le principe unique à appliquer est de provisionner l'excédent de la valeur comptable du ou des actifs sur leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif (ou du groupe d'actif) actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

La constitution de provisions n'intervient qu'en cas de dégradation observable du niveau de risque du groupe de créances et ayant une incidence mesurable sur les flux de trésorerie du groupe constitué.

Compte tenu de la méthodologie d'évaluation des valeurs recouvrables selon les IFRS, les établissements doivent être en mesure d'établir une corrélation entre l'indication objective de dépréciation observée et son incidence sur les flux de trésorerie attendus du portefeuille concerné.

Perte de valeur

Selon le référentiel IFRS, la perte de valeur se mesure comme la différence entre, d'une part, la valeur comptable des créances, et d'autre part la valeur recouvrable, celle-ci correspondant à la valeur actuelle des flux de récupération attendus, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de la créance.

Options retenues par BMCE Bank :

Provisions collectives

Seules les pertes avérées sont provisionnées tel que stipulé par la norme. Les pertes attendues ne peuvent faire l'objet d'un provisionnement.

Dans le cadre du traitement de la provision collective, le Groupe BMCE Bank a défini pour son portefeuille clientèle un certain nombre de critères qui permettent d'analyser le comportement des créances, et les catégoriser dans des types d'anomalies qui vont servir à la formation de groupes homogènes.

La méthode utilisée consiste à étudier l'évolution des dossiers classés sous surveillance au cours des exercices antérieurs pour déterminer un taux de passage en contentieux. Le taux de provisionnement IFRS, en plus du taux de passage en contentieux sont alors appliqués à l'encours sous surveillance pour la détermination de la provision collective.

Provisions individuelles

Le Groupe a jugé possible et nécessaire d'appliquer le principe de la contagion pour l'identification des encours présentant des indications objectives de dépréciation selon les normes IFRS.

Pour le calcul de l'impact estimé à l'ouverture, le portefeuille de créances en souffrance de BMCE Bank a été segmenté de la façon suivante :

- "Gros dossiers" :

- Revue individuelle par BMCE Bank de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps ;
- La provision en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus.

- La population non couverte par les "gros dossiers" fait l'objet d'une extrapolation sur la base des taux de provisionnement IFRS (calculés pour les gros dossiers)

2.7 GOODWILL

COÛT D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Ce coût est majoré de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. En revanche, les coûts généraux sont comptabilisés en charges.

AFFECTATION DU COÛT DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AUX ACTIFS ACQUIS ET AUX PASSIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS ASSUMÉS

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date. Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

GOODWILL

À la date d'acquisition, le Goodwill est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après sa comptabilisation initiale, le Goodwill doit être évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Goodwill ne peut plus être amorti et un test de dépréciation est appliqué.

Options retenues par BMCE Bank

- Conformément à la norme IFRS 1, BMCE Bank a choisi de ne pas retraiter les Goodwill existants ;
- Les amortissements des Goodwill ne seront plus appliqués ;
- Des tests de dépréciation réguliers seront mis en place. Ces tests s'appuient sur l'observation régulière (annuelle au minimum) d'indice de perte de valeur.

2.8 ECARTS DE CONVERSION

Les dispositions générales concernant les écarts de conversion contenues dans IAS 21 "Effets de la variation des cours de change" sont les suivantes :

- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan au coût historique demeurent au coût historique ;
- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan en juste valeur, sont convertis au cours en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à la date d'évaluation ;
- Les éléments de comptes de résultat sont convertis aux cours en vigueur aux dates de réalisation des transactions enregistrées, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions passées sur éléments non monétaires qui sont convertis au cours historique.

Les différences de change sur éléments monétaires sont comptabilisées en résultat de la période.

CONVERSION DES COMPTES DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES CONSOLIDÉES

Les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice :

- Les produits et les charges sont convertis aux cours de vigueur en date de chacune des transactions, pour des raisons pratiques, un taux moyen peut être utilisé sauf variations significatives ;
- Les écarts de conversion constatés sont portés en capitaux propres en distinguant la part revenant aux intérêts minoritaires.

Options retenues par BMCE Bank :

Pour les titres de participation non consolidés, qui seront classés en AFS (actifs disponibles à la vente), les écarts de conversion seront une composante de la juste valeur comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe BMCE Bank a considéré que son écart de conversion cumulé à la date de transition était nul pour l'ensemble de ses activités étrangères.

Dans ce cas, les conséquences sont les suivantes :

- Les écarts ou réserves de conversion sont reclassés, au sein des capitaux propres d'ouverture ;
- Les écarts de conversion cumulés antérieurs à la date de transition aux IFRS n'entrent pas dans la détermination du résultat de cession future des activités concernées. En cas de cession ultérieure, l'entité ne constatera pas ces écarts en résultat, en revanche, elle constatera en résultat. En revanche, elle constatera en résultat tout écart de conversion né après la date de mise en application des IFRS sur les filiales concernées.

2.9 ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Critère de classification

Selon l'IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette notion n'existait pas dans le référentiel comptable marocain.

L'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs et sa vente doit être hautement probable.

NB : Si les critères de classement ne sont plus satisfaits, le classement en "held-for-sale" ne doit pas être conservé.

Les actifs non courants sont alors évalués au plus faible des 2 montants suivants :

- VNC à la date de classement en "held for sale" ajustée des montants qui auraient été comptabilisés en amortissement, pertes de valeur et réévaluations si l'actif n'avait jamais été classé en "held for sale" et ;
- Valeur recouvrable à la date de la décision de changement.

Evaluation

Un actif non courant détenu en vue de la vente doit être évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Il n'est plus amorti dès lors qu'il se trouve dans cette catégorie "held-for-sale".

Comptabilisation des pertes de valeurs et reprises ultérieures

Toutes les pertes de valeurs ultérieures ou initiales lors de l'évaluation à la juste valeur nette des coûts nécessaires à la vente sont comptabilisées immédiatement.

Les reprises liées à l'augmentation ultérieure de la juste valeur nette des coûts nécessaires à la vente ne sont comptabilisées qu'à concurrence des pertes de valeurs préalablement comptabilisées.

Options retenues par BMCE Bank

Dans le cas de BMCE Bank, il n'existe pas d'immobilisations répondant à la définition et aux critères de comptabilisation "d'actifs non courants détenus en vue de la vente".

2.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Evaluation

Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

La norme IAS 37 prévoit l'actualisation du montant de la provision si l'effet est significatif.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers ;
- forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

Options retenues par BMCE Bank

Pour la première application (First time adoption) :

- La Banque a actualisé les provisions pour risques et charges répondant aux trois critères cités dès lors que l'impact est significatif ;
- Concernant les provisions incompatibles, celles-ci ont été reprises par les capitaux propres.

2.11 CRÉDITS HORS MARCHÉ

En normes IFRS, la valeur d'entrée d'un prêt est égale à sa juste valeur augmentée des coûts de transactions internes et externes directement attribuables à l'émission du prêt.

La juste valeur est égale :

- au nominal si le taux du prêt est "dans le marché" et en l'absence de coût de transactions ;
- à la somme des flux de trésorerie futurs attendu actualisés au taux de marché ; la différence entre le taux de marché et le taux contractuel du prêt entraîne la constatation d'une décote qui est constatée immédiatement en résultat puis reprise sur la durée de vie du prêt.

Afin de déterminer le caractère "hors marché" d'un prêt émis, il conviendrait de se demander si l'émetteur du prêt a offert des conditions de financement très favorables par rapport à celles généralement pratiquées par la concurrence afin de conquérir un client. Dans l'affirmative, une décote correspondant à la différence entre le taux du marché à l'émission et le taux contractuel est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

Options retenues par BMCE Bank

BMCE Bank devra donc déterminer les prêts émis par le Groupe à des taux qui peuvent être considérés comme "hors marché".

En l'absence de référence claire de la norme sur la notion de "hors marché", il a été décidé de s'appuyer sur les taux planchers communiqués par Bank Al-Maghrib.

2.12 CRÉDIT-BAIL

Selon la norme IAS 17, le crédit bail est un contrat par lequel le propriétaire (ou bailleur) transfère le droit d'utilisation d'un actif au preneur en contrepartie de redevances et avec option d'un droit de propriété à l'échéance.

CLASSIFICATIONS DES CONTRATS

La norme IAS 17 distingue deux types de contrats de crédit-bail :

1. les contrats de location financement : ce type de contrat a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non in fine.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location financement :

- Le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location ;
- Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée ;
- La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété ;
- Au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- Les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

COMPTABILISATION DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

- Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location ;

- Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêts représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir ;

- La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location financement.

2. Les contrats de location opérationnelle (ou contrat de location simple) : ce contrat ne transfère pas au preneur de crédit-bail tous les risques et avantages liés à la propriété.

COMPTABILISATION DES CONTRATS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE :

- Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être comptabilisés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif ;

- compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué ;

- l'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires et la dotation aux amortissements doit être calculée sur la base indiquée par IAS16 (immobilisations corporelles) et IAS38 (immobilisations incorporelles) .

Options retenues par BMCE Bank

Les entités concernées par l'application de la norme relative au crédit-bail sont Maghrébail et Salafin.

Les contrats portés par ces 2 entités correspondent à la définition de la location-financement.

L'ensemble des contrats de crédit-bail du Groupe BMCE étant classé en location-financement, le traitement comptable actuellement appliqué dans le cadre des comptes consolidés est conforme aux IFRS. Ainsi, l'impact est nul.

2.13 AVANTAGES AU PERSONNEL

CLASSIFICATION DES AVANTAGES AU PERSONNEL

Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paie un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Principes d'évaluation

La méthode d'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté. Cette méthode passe par deux phases :

1. une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles, les droits à terme correspondant aux cash-flows futurs ;
2. une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle BMCE Bank bénéficie des services de ses employés.

Les principales hypothèses actuarielles :

Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation et le taux d'inflation ;

Des hypothèses socio-économiques : le taux d'augmentation des salaires, le taux de sortie des bénéficiaires, l'âge et les modalités de départ à la retraite ;

Des hypothèses de mortalité : les dépenses de santé pour les régimes de frais médicaux.

Principes de comptabilisation

Définitions

- Valeur actualisée de l'obligation : engagement brut i.e. valeur actuarielle des droits des participants ou dette actuarielle ;
- Eléments non reconnus : pertes et gains latents à amortir dans le futur ou éléments non reconnus.

Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

La provision à constituer est égale à l'engagement net diminué des éléments non reconnus. Ces éléments non reconnus peuvent être de deux natures :

- Dans le cas où la société opte pour la méthode du corridor, les pertes et gains actuariels, qui sont constitués de la différence entre la valeur actualisée de l'obligation réelle à la clôture et la valeur actualisée de l'obligation estimée à la clôture sur la base de la valeur actualisée de l'obligation d'ouverture et des événements de l'exercice ; ils ont deux origines :

- i. une modification des hypothèses actuarielles entre l'ouverture et la clôture suite à des événements particuliers de l'exercice ou des modifications de l'environnement économique général : il s'agit des pertes et gains actuariels sur hypothèses ;
- ii. une différence entre les prévisions à l'ouverture de comportement socio-économique des salariés ou de comportement de l'environnement général au cours de l'exercice- et traduit dans les hypothèses actuarielles - et la réalité : il s'agit des pertes et gains actuariels d'expérience ;

- les coûts des services passés, qui se constatent lors d'une modification du régime et sont constitués de la variation consécutive de l'engagement à la date de génération de la modification du régime.

Les éléments non amortis s'amortissent de manière différente :

- le coût des services passés s'amortit linéairement entre la date de modification et la date à laquelle les droits sont acquis.

La règle du corridor consiste à amortir au minima au cours d'un exercice, et sur la durée d'activité résiduelle des participants à la clôture, le montant de pertes ou de gains actuariels non reconnus supérieur en valeur absolue à 10% du montant de la dette actuarielle à l'ouverture ou du montant des actifs de couverture si ce dernier montant lui est supérieur.

Comptabilisation des autres avantages à long terme

La provision à constituer à chaque clôture est égale à la valeur actuelle de l'obligation.

Options retenues par la BMCE Bank

Une provision doit être constituée, à chaque clôture, égale à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies évaluées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les avantages au personnel comptabilisés correspondent à la médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière.

Cependant, aucune provision relative à la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM) n'a été constatée, en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires.

2.14 CRÉDITS RESTRUCTURÉS

Les crédits restructurés incluent les encours ayant subi, en raison des difficultés de la contrepartie, une restructuration entraînant une modification de la rémunération de la Banque.

PRINCIPES COMPTABLES

Lorsqu'un crédit est restructuré du fait de la situation financière d'un débiteur, les flux futurs du crédit sont actualisés au TIE d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable du crédit est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Options retenues par BMCE Bank :

Les dossiers restructurés ont été identifiés par recouplement entre les comptes comptables affectés aux encours consolidés et les fichiers de suivi de la gestion globale des engagements sur la base d'un scope d'encours supérieur à 10 MMAD.

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date de renégociation, des flux contractuels initiaux actualisés au TIE;

- et la somme, à la date de renégociation, des flux contractuels renégociés actualisés au TIE.

Pour le bilan d'ouverture, la décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie des capitaux propres, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits de PNB.

En traitement récurrent, les décotes sont comptabilisées en charges au moment de la restructuration.

2.15 ACTIONS PROPRES

Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité. Les actions propres peuvent être acquises ou détenues par l'entité ou par d'autres membres du Groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Les titres d'autocontrôle détenus dans le cadre de plans de stock-options en faveur des salariés doivent, quel que soit le but de leur acquisition, être portées en déduction des capitaux propres consolidés.

Options retenues par BMCE Bank :

L'ensemble des titres BMCE détenus par les entités du Groupe doit être annulé des capitaux propres.

L'entité impute directement au débit des capitaux propres, nettes de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent, les distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

Les coûts d'une transaction portant sur les capitaux propres, à l'exclusion des coûts d'émission d'un instrument de capitaux propres, directement attribuables à l'acquisition d'une entité doivent être comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent.

Seule BMCE Bank Maroc est concernée par l'application de cette norme.

2.16 TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

L'IAS 39 définit le taux d'intérêt effectif comme étant le taux qui égalise les cashs flows futurs estimés actualisés et la valeur comptable initiale du prêt, la valeur initiale intégrant les produits et les coûts de transaction.

Coûts et commissions à intégrer dans le calcul du TIE

Coûts :

Les coûts à étaler via le TIE correspondent selon la norme IAS 39 aux coûts de transaction.

Ces derniers sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier.

Commissions :

L'IAS 18 distingue 3 catégories de commissions selon leur finalité :

- Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif global ;

- Les commissions d'octroi reçus ;

- Les commissions d'engagements reçus ;

- Les commissions acquises à mesure que des services sont fournis ;

- Les commissions acquises pour l'exécution d'un acte important.

PRINCIPES COMPTABLES

Les prêts émis sont comptabilisés au coût amorti à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

Options retenues par BMCE Bank :

L'analyse a montré que les coûts et commissions sont peu significatifs. Il a été décidé par conséquent de ne pas les étaler pour la FTA. Par ailleurs, un suivi régulier des coûts et produits de transactions devra être effectué pour s'assurer de leur caractère non significatif.

En fonction de l'importance significative, le Groupe aura à étaler ou non les coûts et produits de transactions pour les crédits à plus d'un an. Les crédits à moins d'un an seront maintenus au coût historique.

2.17 DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE :

PRINCIPES COMPTABLES

Evaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif financier, une entité doit l'évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission du passif financier.

Evaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, une entité doit évaluer un actif financier au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf :

- Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;

- Les passifs financiers qui surviennent quand un transfert d'actif financier ne répond pas aux conditions de décomptabilisation ou quand il est comptabilisé selon l'approche de l'implication continue.

Options retenues par BMCE Bank :

- Actuellement, le Groupe classe tous les dépôts dans la catégorie des autres passifs financiers, aucun n'est classé dans la catégorie "passifs financiers détenus à des fins de transaction" ;

- Les dépôts de BMCE Bank sont systématiquement d'une durée maximale d'un an. De ce fait, la position retenue a été de considérer que l'impact du calcul d'une décote et son étalement sur la durée de dépôt était non significatif ;

- Aucun élément à intégrer au calcul n'a été identifié concernant les dépôts, qu'ils fassent partie du stock ou de la nouvelle production. A ce stade, le TIE est donc le taux facial du dépôt ;

- Aucun retraitement n'a été prévu pour les comptes à vue et les comptes sur carnets ;

- Pour les avances sur dépôts rémunérés, celles-ci doivent être constatées en prêts et créances et traitées en tant que tels.

2.18 IMPÔTS DIFFÉRÉS :

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou l'impôt net qui a pour effet de gommer l'effet des différences temporelles d'imposition.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer.

En cas de changement de taux d'impôt ou de règles fiscales, l'impact sur les impôts différés est comptabilisé selon le principe de symétrie : si l'impôt différé a été comptabilisé initialement en capitaux propres, l'ajustement est également comptabilisé en capitaux propres sinon la comptabilisation de l'impact se fait en résultat.

Options retenues par BMCE Bank :

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les ID dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Par ailleurs, en IFRS, l'expression "recouvrement probable" devrait être interprétée comme signifiant un "recouvrement plus probable qu'improbable", ce qui pourrait donner lieu, dans certains cas, à la comptabilisation de davantage d'impôts différés actifs qu'en principes comptables, où cette expression est souvent interprétée comme supposant un fort degré de probabilité.

2.19 DÉRIVÉS :

Un dérivé est un instrument financier (ferme ou optionnel) qui varie en fonction de la valeur d'un sous-jacent tel que les taux d'intérêts, le cours d'une action, d'une matière première... Ce sont généralement des instruments avec effet de levier important et une mise de départ faible. Les instruments dérivés usuels sont les *swaps*, les options et les ventes à terme.

Les dérivées (*swaps*, options...) sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. A chaque date d'arrêt, ils sont réévalués au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

Options retenus par le Groupe BMCE Bank :

Les analyses menées en interne ont conduit à conclure à l'absence d'opérations de couverture réalisées par le Groupe BMCE.

Le retraitement au 31 décembre 2008 a porté sur l'exhaustivité des produits dérivés.

BILAN D'OUVERTURE AU 1^{er} JANVIER 2007^(*)

ACTIF

En milliers de DH

	31/12/2006 Normes locales	RECLASSEMENTS			RETRAITEMENTS										Normes IFRS 01/01/2007		
		Autres reclassements	Ventilation du portefeuille titres	Total Reclassements	Immeubles d'exploitation et de placement IAS 16, 40	Contrats de location IAS 17	Engagements sociaux IAS 19	FRBG IAS 37	Autres normes	Dépréciation du risque de crédit	Valorisation des instruments financiers en valeur de marché par résultat	Plus-values nettes latentes sur portefeuille de titres	Autres éléments	Total Retraitements			
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 883 528																7 883 528
Actifs financiers à la juste valeur par résultat			10 502 058	10 502 058							100 621				-800 309	-699 688	9 802 370
Instruments dérivés de couverture																	
Actifs financiers disponibles à la vente	13 357 355		-11 721 386	-11 721 386											426 430	426 430	2 062 399
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	14 324 319																14 324 319
Prêts et créances sur la clientèle	45 785 167																45 785 167
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux																	
Placements détenus jusqu'à leur échéance			1 219 328	1 219 328													1 219 328
Actifs d'impôt exigible	293 715																293 715
Actifs d'impôt différé	83 031																83 031
Comptes de régularisation et autres actifs	1 159 562																1 159 562
Actifs non courants destinés à être cédés																	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	184 634																184 634
Immeubles de placement			216 506	216 506	246 988												246 988
Immobilisations corporelles	1 840 684		-216 506	-216 506	596 001												596 001
Immobilisations incorporelles	140 640																140 640
Ecarts d'acquisition	21 297																21 297
Total actif	85 073 932	0	0	0	842 989	-3 138			11 430	145 065	100 621	426 430	-800 309	723 088	85 797 020		

PASSIF

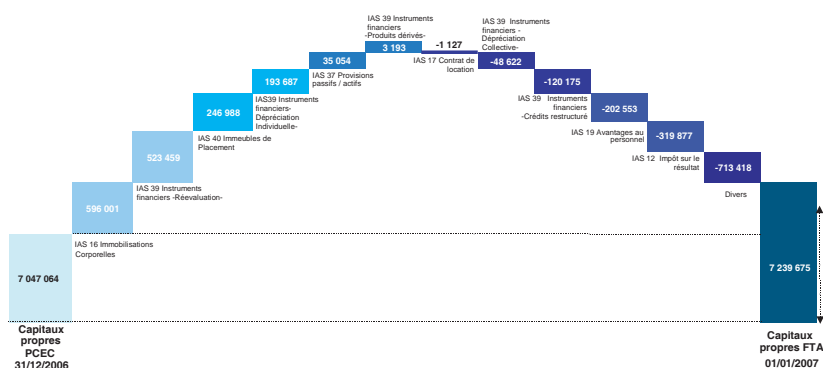
	31/12/2006 Normes locales	RECLASSEMENTS			RETRAITEMENTS										Normes IFRS 01/01/2007		
		Autres reclassements	Ventilation du portefeuille titres	Total Reclassements	Immeubles d'exploitation et de placement IAS 16, 40	Contrats de location IAS 17	Engagements sociaux IAS 19	FRBG IAS 37	Autres normes	Dépréciation du risque de crédit	Valorisation des instruments financiers en valeur de marché par résultat	Plus-values nettes latentes sur portefeuille de titres	Autres éléments	Total Retraitements			
Banques centrales, Trésor public, CCP																	
Passifs financiers à la JV par résultat																	
Instruments dérivés de couverture																	
Dettes envers les EC et assimilés	5 013 327																5 013 327
Dettes envers la clientèle	67 618 132																67 618 132
Dettes représentées par un titre																	
Titres de créance émis	1 076 635																1 076 635
Ecart de réval ^o passif des PTF couverts en taux																	
Passifs d'impôt exigible	422 221																422 221
Passifs d'impôt différé	172 294																172 294
Comptes de régularisation et autres passifs	2 223 696																2 223 696
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés																	
Provisions techniques des contrats d'assurance																	
Provisions	69 823																69 823
Subventions et fonds assimilés																	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 020 368																1 020 368
Capitaux propres																	
Capitaux propres part du Groupe																	
- Capital et réserves liées	5 869 125																5 869 125
- Réserves consolidées	343 870				842 989												343 870
- Gains ou pertes latents ou différés																	
- Résultat de l'exercice	834 069																834 069
Intérêts minoritaires	410 372																410 372
Total passif	85 073 932				842 989	-3 138			11 430	145 065	100 621	426 430	-800 309	723 088	85 797 020		

(*) Suite à une recommandation de Bank Al Maghrib relative à la comptabilisation des opérations de change à terme et des engagements par signature envers la clientèle, le bilan d'ouverture en normes IFRS, tel que publié au 30 juin 2008, est ajusté à l'occasion de cette première publication annuelle en normes IFRS et ce, conformément à la norme IFRS 1. Cette norme considère la publication définitive du bilan d'ouverture lors de la première application des normes IFRS comme étant la première publication annuelle.

Cet ajustement opéré lors de cette publication définitive au 31 décembre 2008 du bilan d'ouverture n'a aucun impact sur la situation nette du Groupe, ni sur les résultats du Groupe. Il a pour impact une diminution des dettes envers les établissements de crédits et des créances clientèles d'un montant de KDH 7 203 756 au bilan 01.01.07, de KDH 15 126 367 au 30.06.2008 et de KDH 9 686 740 au 31 décembre 2007 à titre de comparatif.

La situation au 30 juin 2008 a été sans incidence sur l'opinion de revue limitée émise par les Commissaires aux Comptes.

DECLINAISON DES IMPACTS IFRS



Fidarc
Grant Thornton

ERNST & YOUNG

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDES

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés du Groupe Banque Marocaine du Commerce Extérieur couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, préparés pour la première fois conformément aux normes IFRS, telles que décrites dans les notes annexes. Ces états consolidés comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes consolidés ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière du Groupe Banque Marocaine du Commerce Extérieur au terme de l'exercice arrêté au 31 décembre 2008, ni du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2008.

Casablanca, le 27 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC
GRANT THORNTON
Faisel MEKOUAR
Associé Gérant

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI
Associé





**NOTE DE TRANSITION BILAN : PASSAGE DU BILAN
DES NORMES PCEC AUX
NORMES IAS/IFRS**

En milliers de DH

ACTIF DEC 2007	MONTANT PCEC	Retraitements	Reclassements	MONTANT IFRS
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 084 789			8 084 789
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		-2 213 698	11 877 016	9 663 318
Instruments dérivés de couverture				-
Actifs financiers disponibles à la vente	14 652 432	172 960	-13 810 281	1 015 111
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	19 720 186			19 720 186
Prêts et créances sur la clientèle	58 962 534	22 674		58 985 208
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux				-
Placements détenus jusqu'à leur échéance			1 933 265	1 933 265
Actifs d'impôt exigible	357 743			357 743
Actifs d'impôt différé	83 031	133 526		216 557
Comptes de régularisation et autres actifs	2 844 728	-5 686		2 839 042
Actifs non courants destinés à être cédés				-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	184 577			184 577
Immeubles de placement		246 786	229 096	475 882
Immobilisations corporelles	1 972 055	602 769	-229 096	2 345 728
Immobilisations incorporelles	268 155			268 155
Ecart d'acquisition	19 607	6 479		26 086
TOTAL ACTIF	107 149 837	-1 034 190	-	106 115 647

PASSIF DEC 2007	MONTANT PCEC	Retraitements	Reclassements	MONTANT IFRS
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-			-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		747		747
Instruments dérivés de couverture				-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 143 599			9 143 599
Dettes envers la clientèle	81 969 131			81 969 131
Titres de créance émis	816 407			816 407
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux				-
Passifs d'impôt courant	554 457			554 457
Passifs d'impôt différé	203 475	328 112		531 587
Comptes de régularisation et autres passifs	4 794 835	-130 189		4 664 646
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				-
Provisions techniques des contrats d'assurance				-
Provisions pour risques et charges	178 057	94 696		272 753
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie				-
Dettes subordonnées	1 002 576			1 002 576
Capital et réserves liées	6 220 109	-2 210 289		4 009 820
Réserves consolidées				-
- Part du Groupe	425 099	1 413 336		1 838 435
- Part des minoritaires	441 012	5 182		446 194
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		-122 075		-122 075
Résultat net de l'exercice				-
- Part du Groupe	1 273 858	-420 825		853 033
- Part des minoritaires	127 222	7 115		134 337
TOTAL PASSIF	107 149 837	-1 034 190	-	106 115 647

CPC DEC 2007	MONTANT PCEC	Retraitements	Reclassements	MONTANT IFRS
Marge d'Intérêts	2 479 867	39 345		2 519 212
Marge sur Commissions	818 107	0		818 107
Résultat des Activités de Marché	1 593 914	-800 936		792 978
Produit Net Bancaire	5 026 768	-761 591		4 265 177
Résultat Brut d'Exploitation	2 488 767	-751 888		1 736 879
Résultat avant Impôt	2 163 580	-723 780		1 439 800
Résultat Net	1 401 080	-413 710		987 370
Résultat Net Part du Groupe	1 273 857	-420 824		853 033

En milliers de DH

BILAN IFRS

En milliers de DH

ACTIF	31/12/08	31/12/07
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 761 642	8 084 789
Actifs financiers évalués à la juste valeur	16 830 734	9 663 318
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	1 396 746	1 015 111
Prêts et créances sur les EDC et assimilés	21 586 233	19 720 186
Prêts et créances sur la clientèle	85 709 392	58 985 208
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5 928 425	1 933 265
Actifs d'impôt exigible	602 944	357 743
Actifs d'impôt différé	369 578	216 557
Comptes de régularisation et autres actifs	4 210 653	2 839 042
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises MEE	191 437	184 577
Immeubles de placement	505 076	475 882
Immobilisations corporelles	3 570 068	2 345 728
Immobilisations incorporelles	547 948	268 155
Ecart d'acquisition	249 969	26 086
TOTAL ACTIF	150 460 845	106 115 647

PASSIF	31/12/08	31/12/07
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	280	747
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les EDC et assimilés	12 647 116	9 143 599
Dettes envers la clientèle	113 449 746	81 969 131
Titres de créance émis	4 587 442	816 407
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt exigible	375 331	554 457
Passifs d'impôt différé	935 380	531 587
Comptes de régularisation et autres passifs	5 719 501	4 664 646
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions	325 453	272 753
Subventions et fonds assimilés		
Dettes subordonnées et fond spéciaux de garantie	4 155 748	1 002 576
Capitaux propres		
Capitaux propres part du Groupe		
Capital et réserves liées	3 300 401	4 009 820
Réserves consolidées	1 524 790	1 838 435
Gains et pertes latents	-98 699	-122 075
Résultat de l'exercice	830 442	853 033
Intérêts minoritaires - Réserves	2 101 347	446 194
Intérêts minoritaires - Gains et pertes latents		
Intérêts minoritaires - Résultat	606 567	134 337
TOTAL PASSIF	150 460 845	106 115 647

**COMPTE DE RESULTAT
IFRS CONSOLIDE**

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT	31/12/08	31/12/07
+ Intérêts et produits assimilés	9 206 758	6 345 364
- Intérêts et charges assimilées	-5 081 832	-3 826 152
MARGE D'INTERET	4 124 926	2 519 212
+ Commissions (Produits)	1 279 540	924 846
- Commissions (Charges)	-129 230	-106 739
MARGE SUR COMMISSIONS	1 150 310	818 107
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	477 446	276 659
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	25 335	516 319
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	502 781	792 978
+ Produits des autres activités	419 443	275 391
- Charges des autres activités	-179 000	-140 511
PRODUITS NETS BANCAIRES	6 018 460	4 265 177
- Charges générales d'exploitation	-3 569 552	-2 334 999
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-331 554	-193 299
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 117 354	1 736 879
- Coût du risque	-88 996	-318 066
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 028 358	1 418 813
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	32 771	16 367
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	48 777	4 620
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔT	2 109 906	1 439 800
- Impôt sur les résultats	-672 897	-452 430
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession		
RESULTAT NET	1 437 009	987 370
Intérêts minoritaires	606 567	134 337
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	830 442	853 033



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2006	1 587 514	4 281 611	-800 309	2 170 859		7 239 675	415 554	7 655 229
Impact des changements de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture corrigés au 01.01.2007	1 587 514	4 281 611	-800 309	2 170 859	0	7 239 675	415 554	7 655 229
Opérations sur capital		350 984		-353 364		-2 380	30 640	28 260
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			-1 409 980			-1 409 980		-1 409 980
Dividendes				-399 477		-399 477		-399 477
Résultat de l'exercice				853 033		853 033	134 337	987 370
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	0	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				420 417	-159 686	260 731	0	260 731
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)					37 611	37 611	0	37 611
"Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)"				420 417	-122 075	298 342	0	298 342
Variation de périmètre								
Capitaux propres clôture 31.12.2007	1 587 514	4 632 595	-2 210 289	2 691 468	-122 075	6 579 213	580 531	7 159 744
Changeement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2007 corrigés	1 587 514	4 632 595	-2 210 289	2 691 468	-122 075	6 579 213	580 531	7 159 744
Opérations sur capital		748 150		-537 617		210 533	-65 201	145 332
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			-1 457 569			-1 457 569		-1 457 569
Dividendes				-485 222		-485 222		-485 222
Résultat de l'exercice				830 442		830 442	606 567	1 437 009
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				-223 412	83 423	-139 989		-139 989
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-60 047	-60 047		-60 047
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				-223 412	23 376	-200 036	0	-200 036
Variation de périmètre				79 573		79 573	1 586 017	1 665 590
Capitaux propres clôture 31.12.2008	1 587 514	5 380 745	-3 667 858	2 355 232	-98 699	5 556 934	2 707 914	8 264 848

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat avant impôts	2 109 906	1 439 800
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	331 554	193 299
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-49 227	318 066
+/- Dotations nettes aux provisions	-16 190	
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	32 771	16 367
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-104 526	-77 501
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-183 129	-285 576
+/- Autres mouvements		
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements	11 253	164 655
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 637 471	-526 544
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	5 807 682	436 797
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-9 361 721	-580 895
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-470 061	-868 869
- Impôts versés	-575 106	-452 430
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 961 735	-1 991 941
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-840 576	-387 486
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-113 024	837 782
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-527 816	-130 775
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-640 840	707 007
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-985 222	-321 976
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	3 143 491	203 716
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 158 269	-118 260
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	676 853	201 261
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 084 789	7 883 528
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 084 789	7 883 528
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8 761 642	8 084 789
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 761 642	8 084 789
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Variation de la Trésorerie nette	676 853	201 261

MARGE D'INTERETS

en milliers de DH

	31/12/2008			31/12/2007		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	7 352 869	4 187 918	3 164 951	5 324 091	3 327 993	1 996 098
Comptes et prêts/emprunts	4 575 267	1 919 969	2 655 298	2 758 462	1 232 390	1 526 072
Opérations de pensions						0
Opérations de location-financement	2 777 602	2 267 949	509 653	2 565 629	2 095 603	470 026
Opérations interbancaires	692 652	529 337	163 315	657 990	473 676	184 314
Comptes et prêts/emprunts	264 024	529 337	-265 313	510 724	473 676	37 048
Opérations de pensions	428 628		428 628	147 266		147 266
Emprunts émis par le Groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portfeuille de transactions	1 152 119	364 577	787 542	362 102	24 483	337 619
Titres à revenu fixe	766 166	364 577	401 589	251 146	24 483	226 663
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts	935		935			
Dettes représentées par un titre	385 018		385 018	110 956		110 956
Actifs disponibles à la vente						
Actifs détenus jusqu'à échéance	9 118		9 118	1 181		1 181
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	9 206 758	5 081 832	4 124 926	6 345 364	3 826 152	2 519 212

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	428 589	10 753	417 836
avec les établissements de crédit	-	-	-
avec la clientèle	262 425		262 425
sur titres	65 818		65 818
de change	100 346	10 753	89 593
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	850 951	118 477	732 474
Produits nets de gestion d'OPCVM	-	-	-
Produits nets sur moyens de paiement	492 212	108 374	383 838
Assurance	-	-	-
Autres	358 739	10 103	348 636
Produits nets de commissions	1 279 540	129 230	1 150 310

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

En milliers de DH

	déc-08	déc-07
Dotations aux provisions	-406 832	-1 056 624
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-292 231	-614 099
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-4 370	
Autres provisions pour risques et charges	-110 231	-442 525
Reprises de provisions	472 249	792 866
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	345 612	327 154
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	216	1 212
Reprises des autres provisions pour risques et charges	126 421	464 500
Variation des provisions	-154 413	-54 308
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-96 231	-106 740
Décote sur les produits restructurés	-114 918	31 986
Récupérations sur prêts et créances amorties	56 736	20 446
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-88 996	-318 066

INFORMATIONS SECTORIELLES

- Banque au Maroc : BMCE Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrèbail, Maroc Factoring, Euler Hermes Acmar
- Activités à l'International : BMCE Bank Off Shore, BMCE Paris, BMCE International (Madrid), Banque de Développement du Mali, La Congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank of Africa

RESULTAT PAR SECTEUR OPERATIONNEL

En milliers de DH

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 150 636	-1 261	514 494	1 461 057	4 124 926
Marge sur commission	579 957	143 648	2 802	423 903	1 150 310
Produits nets bancaires	2 901 771	252 716	520 446	2 343 527	6 018 460
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 021 362	-225 079	-126 706	-1 527 959	-3 901 106
Résultat d'exploitation	1 023 870	1 873	287 732	803 879	2 117 354
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-335 236	-33 814	-132 102	-171 745	-672 897
Résultat Part du Groupe	570 741	48 765	140 193	70 743	830 442

BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En milliers de DH

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	110 386 335	353 927	8 588 829	31 131 754	150 460 845
ELEMENTS D'ACTIF					
Actifs disponibles à la vente	991 008	14 552	41 909	349 277	1 396 746
Prêts et créances sur la clientèle	59 363 292		9 836 348	16 509 752	85 709 392
Placements détenus jusqu'à échéance	2 138 999	480	27	3 788 919	5 928 425
ELEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers la clientèle	89 124 033		709 333	23 616 380	113 449 746
Fonds propres	4 833 635	115 985	1 047 663	2 267 565	8 264 848



EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE
MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

- Les instances de **gouvernance composée**, notamment, du Comité de Direction Générale, du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Banque et Groupe et des Comités de crédit (Comité de Crédit Senior, les Comités de Gestion des Risques, le Comité de Déclassement, le Comité Risque de Marché Groupe, le Comité Risques Opérationnels)
- Le **Contrôle Général Groupe** mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.
- Le **Pôle Risques Groupe** composé de la Direction Risques Management Groupe dont le rôle est d'assurer la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe, et la Direction de l'Analyse et de Gestion des Crédits dont le rôle est d'étudier les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques contribuant activement à :
 - la définition de la politique des risques de BMCE Bank ;
 - la mise en place d'un système de contrôle des risques ;
 - la définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de décision

- La procédure d'octroi de crédit mise en oeuvre au sein de BMCE Bank s'articule autour de deux approches :
 - Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
 - L'utilisation d'une fiche d'auto-contrôle qui formalise les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'auto-contrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit. Si un crédit ne respecte pas les normes fixées par tous les critères d'acceptation de risque, la demande doit être rejetée sauf dérogation accordée par le Comité ;
 - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises au processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
 - Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
 - la gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
 - la délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
 - l'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika". Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Président de la Banque doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général et les auditeurs externes. Pareillement, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant agrégé des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

Diversification du portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque.

A ce propos, des limites de concentration ont été instaurées portant sur les secteurs d'activité, contrepartie et groupe de contrepartie. Des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

Dispositif de surveillance du risque crédit

Le Pôle Risques Groupe via l'entité en charge de la "Gestion des Risques de Crédit Groupe" assure, au niveau du Groupe BMCE Bank, des missions de :

- Prévention des Risques de Crédit
 - Contribution à la Politique globale de Crédit
 - Surveillance permanente des Risques de Crédit
- Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :
- Surveiller la régularité des engagements
 - Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants
 - Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques
 - Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;

Créances en souffrance

Une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée mensuellement à l'aide d'un état des comptes à risques conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance instituées par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Dispositif de notation interne

Le lancement du projet notations internes pour toutes les contreparties bâloises hors "Retail" prend tout son sens et permettra d'accroître le potentiel d'économies en fonds propres, compte tenu des dernières recommandations de BAM relatives à l'utilisation des modèles internes. Un système de notation interne a été mis en place en 2004, validé par le Comité de Direction Générale et le Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Le système est bidimensionnel, combinant un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent à la transaction et un rating financier obtenu sur la base de la situation financière du débiteur sur les 3 derniers exercices, son potentiel de développement, le secteur d'activité, le rating de la société mère, le risque pays ainsi que les incidents de paiement.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite..

Le dispositif de pilotage des risques sur opérations de marché Groupe s'appuie sur le Comité des Risques de Marché Groupe (CRMG). Celui-ci s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques sur opérations de marché du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie. A ce titre, il :

- s'assure de la mise en oeuvre de la politique de gestion des risques sur opérations de marché,
- valide, à la lumière des risques de marché identifiés au préalable, toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en oeuvre au sein des différentes entités du périmètre, notamment au sujet de :
 - la revue périodique du set de limites de marché et de contrepartie / émetteur globales,
 - la création de nouveaux produits et le traitement de nouveaux marchés.
- prend connaissance des faits marquants et notamment :
 - des résultats des travaux issus de la veille réglementaire et méthodologique,
 - des travaux effectués dans le cadre des projets transverses de nature organisationnelle ou informatique inhérents au pilotage des risques sur opérations de marché.
- prend connaissance de la présentation trimestrielle des risques de marché qui contient notamment :
 - l'évolution de la consommation de fonds propres réglementaires au titre des risques sur opérations de marché,
 - l'évolution des expositions au risque de marché (incl. VaR et résultats des scénarii de crise) des différents portefeuilles et desks,
 - la consommation des limites de marché définies sur les différents indicateurs de risque (incl. VaR),
 - l'évolution des expositions au risque de crédit induites par les opérations de marché des différents portefeuilles et desks.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de forte croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BMCE Bank a pour objectif de veiller à :

- assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres ;
- assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- s'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité (tel que défini par la Banque Centrale).
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers d'un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossesments actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un évènement externe

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des évènements de risques ainsi que la cartographie. Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), coordinateurs risques opérationnels et relais risques opérationnels.

Les données produites font partie intégrante de ses processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel :

- L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au Conseil d'Administration
- Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité,
- Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.
- Les données internes qui ont vocation à devenir une composante majeure du modèle interne de calcul des fonds propres respectent les conditions suivantes :
 - Exhaustivité : les données internes de pertes prennent en compte toutes les activités et expositions des métiers, unités et services dans toutes les implantations géographiques concernées.
 - Consolidation : les données historiques de pertes sont restituées selon les deux axes correspondant aux typologies des huit lignes métiers et sept catégories de risques édictées par le Comité de Bâle, selon des critères objectifs correctement documentés.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- renforcer les contrôles ;
- couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- élaborer des plans de continuité d'activité ;

Le Groupe BMCE Bank dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

En milliers de DH

	31/12/2008			31/12/2007				
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	16 830 734			16 830 734	9 663 318			9 663 318
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

En milliers de DH

	31/12/2008		31/12/2007		Total
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT					
Titres de créance négociables	5 808 584		5 808 584	3 295 065	3 295 065
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 379 613		5 379 613	3 132 612	3 132 612
Autres titres de créances négociables	428 971		428 971	162 453	162 453
Obligations	704 645		704 645	2 118 789	2 118 789
Obligations d'Etat	135 794		135 794	246 926	246 926
Autres obligations	568 851		568 851	1 871 863	1 871 863
Actions et autres titres à revenu variable	10 317 505		10 317 505	4 249 464	4 249 464
Opérations de pension					
Prêts					
aux établissements de crédit					
à la clientèle entreprises					
à la clientèle particuliers					
Instruments financiers dérivés de transaction					
Instruments dérivés de cours de change					
Instruments dérivés de taux d'intérêt					
Instruments dérivés sur actions					
Instruments dérivés de crédit					
Autres instruments dérivés					
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	16 830 734		16 830 734	9 663 318	9 663 318
dont titres prêts					
hors actions et autres titres à revenu variable					
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT					
Emprunts de titres et ventes à découvert					
Opérations de pension					
Emprunts					
Etablissements de crédit					
Clientèle Entreprises					
Dettes représentées par un titre					
Instruments financiers dérivés de transactions	280		280	747	747
Instruments dérivés de cours de change	1 335		1 335	747	747
Instruments dérivés de taux d'intérêt	67		67		
Instruments dérivés sur actions	-1 122		-1 122		
Instruments dérivés de crédit					
Autres instruments dérivés					
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	280		280	747	747



ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
Titres de créance négociables		
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	1 396 746	1 015 111
dont titres cotés	271 860	337 142
dont titres non cotés	1 124 886	677 969
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	1 396 746	1 015 111
dont gains et pertes latents		
dont titres à revenu fixe		
dont titres prêtés		
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente		
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable		
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATION	1 396 746	1 015 111
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
Comptes à vue	7 096 508	6 101 252
Prêts	14 037 045	13 118 934
Opérations de pension	452 680	500 000
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	21 586 233	19 720 186
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	21 586 233	19 720 186

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
Comptes à vue	2 069 331	2 581 050
Emprunts	8 310 722	6 562 549
Opérations de pension	2 267 063	0
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	12 647 116	9 143 599

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE En milliers de DH

	31/12/2008	30/12/2007
Comptes ordinaires débiteurs	13 437 216	12 538 455
Prêts consentis à la clientèle	67 220 881	40 623 394
Opérations de pension	1 445 847	1 631 036
Opérations de location-financement	6 938 013	6 257 984
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	89 041 957	61 050 869
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-3 332 565	-2 065 661
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	85 709 392	58 985 208

VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE En milliers de DH

	31/12/2008	30/12/2007
Banque au Maroc	59 363 292	49 031 480
Services Financiers Spécialisés	9 836 347	8 923 166
Activités à l'international	16 509 753	1 030 562
Gestion d'actifs		
Total en principal	85 709 392	58 985 208
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	85 709 392	58 985 208

VENTILATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE En milliers de DH

	31/12/2008	30/12/2007
Maroc	69 199 639	57 954 646
Afrique	14 662 236	580 056
Europe	1 847 517	450 506
Total en principal	85 709 392	58 985 208
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	85 709 392	58 985 208

DETTES ENVERS LA CLIENTELE En milliers de DH

	31/12/2008	30/12/2007
Comptes ordinaires créditeurs	49 269 587	41 277 769
Comptes à terme	44 323 025	23 817 614
Comptes d'épargne à taux administré	11 640 128	12 420 227
Bons de caisse	3 946 971	4 453 521
Opérations de pension	4 270 035	
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	113 449 746	81 969 131

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE En milliers de DH

	31/12/2008	30/12/2007
Banque au Maroc	89 124 032	78 099 218
Services Financiers Spécialisés	709 333	604 013
Activités à l'international	23 616 381	3 265 900
Gestion d'actifs		
Total en principal	113 449 746	81 969 131
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	113 449 746	81 969 131

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE En milliers de DH

	31/12/2008	30/12/2007
Maroc	89 833 365	78 703 231
Afrique	22 218 247	1 964 584
Europe	1 398 134	1 301 316
Total en principal	113 449 746	81 969 131
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	113 449 746	81 969 131

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION En milliers de DH

	31/12/2008			31/12/2007		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	5 999 141	2 429 073	3 570 068	4 182 767	1 837 039	2 345 728
Terrains et constructions	2 826 365	452 190	2 374 175	1 865 732	239 376	1 626 356
Equipement, Mobilier, Installations	2 115 076	1 325 908	789 168	1 324 964	928 963	396 001
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	1 057 700	650 975	406 725	992 071	668 700	323 371
Immobilisations incorporelles	853 699	305 751	547 948	460 762	192 607	268 155
Logiciels informatiques acquis	598 375	241 840	356 535	355 686	123 962	231 724
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	255 324	63 911	191 413	105 076	68 645	36 431
Immeubles de placements	537 548	32 472	505 076	506 748	30 866	475 882

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN DEBUT DE PERIODE	272 753	227 710
Dotations aux provisions	83 547	46 766
Reprises de provisions	-30 847	-1 723
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		0
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN FIN DE PERIODE	325 453	272 753

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAL (DH)	1 587 513 900	1 587 513 900
Nbre Actions	158 751 390	15 875 139
Resultat Part Groupe (DH)	830 442 000	853 033 000
Resultat par Action (DH) ⁽¹⁾	5,2	53,7

(1) Le nominal est ramené de 100 dhs à 10 dhs l'action courant 2008.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts consolidation	Méthode de
BMCE BANK	Banque	100,00%	100,00%	MÈRE
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	75,00%	75,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	35,90%	35,90%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
MEDICAPITAL BANK PLC	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	42,50%	42,50%	I.G.
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	33,33%	33,33%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

En mars 2008, BMCE Bank a procédé à la prise de participation de 35% de la Bank Of Africa au prix de MDH 415, et en juillet 2008, une acquisition complémentaire de 7,5%.

La BOA détient un large périmètre de consolidation regroupant vingt cinq entités.

L'entrée du Groupe BOA dans le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank a contribué à une augmentation du total bilan à hauteur de 26 Milliards de dirhams au 31 décembre 2008.

La norme IFRS 3, qui s'applique dans le cas d'une prise de contrôle d'une société par une autre, prévoit que le Goodwill est déterminé par l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part de l'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette. L'application a généré un Goodwill d'un montant de KDH 186 173.



www.bmcebank.ma

BMCE BANK
ETATS DE SYNTHESES
AU 31 DECEMBRE 2008
ACTIVITE AGREGEE



BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007
 Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 936 415	7 980 842
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	15 223 023	18 811 491
. A vue	4 775 530	4 651 037
. A terme	10 447 493	14 160 454
Créances sur la clientèle	59 181 109	49 776 767
. Crédits de trésorerie et à la consommation	22 099 001	24 169 738
. Crédits à l'équipement	12 481 870	10 750 744
. Crédits immobiliers	19 174 343	11 264 650
. Autres crédits	5 425 895	3 591 635
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	21 775 661	13 253 895
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 117 553	3 851 319
. Autres titres de créances	1 968 987	3 187 656
. Titres de propriété	13 689 121	6 214 920
Autres actifs	3 056 306	2 196 777
Titres d'investissement	793 647	799 547
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	739 094	733 897
. Autres titres de créance	54 553	65 650
Titres de participation et emplois assimilés	3 499 677	2 252 451
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	155 052	107 250
Immobilisations corporelles	1 626 459	1 426 478
Total du Actif	113 247 349	96 605 498

HORS BILAN

En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
ENGAGEMENTS DONNES	21 903 318	30 811 043
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	150 067	160 465
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	14 263 685	23 261 920
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 425 929	2 582 326
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 021 856	4 806 332
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	41 781	
ENGAGEMENTS REÇUS	4 201 679	3 674 568
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 129 075	3 643 328
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 823	31 240
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	41 781	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 664 964	5 731 039
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	508 558	693 404
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 242 978	2 563 306
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	230 001	276 311
Produits sur titres de propriété	151 916	150 187
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	600 300	546 143
Autres produits bancaires	931 211	1 501 688
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 739 470	2 059 451
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	354 715	356 441
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 521 782	1 191 438
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	89 747	
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	773 226	511 572
PRODUIT NET BANCAIRE	2 925 494	3 671 588
Produits d'exploitation non bancaire	373 918	763 401
Charges d'exploitation non bancaire	19 273	53 767
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 178 074	1 963 049
Charges de personnel	1 061 406	964 651
Impôts et taxes	33 339	34 490
Charges externes	913 425	803 882
Autres charges générales d'exploitation		1 852
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	169 904	158 174
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	574 788	1 001 734
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	196 610	474 145
Pertes sur créances irrécouvrables	96 231	105 912
Autres dotations aux provisions	281 947	421 677
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	478 975	365 871
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	267 066	310 772
Récupérations sur créances amorties	56 736	20 446
Autres reprises de provisions	155 173	34 653
RESULTAT COURANT	1 006 252	1 782 310
Produits non courants	148 002	
Charges non courantes		
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 154 254	1 782 310
Impôts sur les résultats	347 308	566 014
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 946	1 216 296

TABLEAU DES CREANCES EN SOUFFRANCE

En milliers de DH

au 31 décembre 2008						
	Crédit par décaissement	Crédit par signature	Montant	Provision crédits par décaissements	Provision crédits par signature (agios réservés)	Provisions
Créances Pérdouteuses	128 272		128 272	9 761		9 761
Créances douteuses	52 257		52 257	11 407		11 407
Créances compromises	2 568 902	49 710	2 568 902	2 098 729	11 509	2 110 238
Total	2 749 430	49 710	2 799 140	2 119 897	11 509	2 131 406

47, rue Abou Ben Abdou
20 000 Casablanca
Maroc

37, Rue Abdelatif Ben Kaddour
20 000 Casablanca
Maroc

BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
" BMCE BANK "
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
SITUATION PROVISOIRE DU BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission prévue par l'article 17 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur " BMCE Bank " couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans les dits documents.

Casablanca, le 27 mars 2009

FIDAROC GRANT THORNTON
 Associés Gérants

ERNST & YOUNG
 Associés

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 638 774	5 162 804
. A vue	1 776 962	2 156 910
. A terme	3 861 812	3 005 894
Dépôts de la clientèle	89 124 031	79 312 929
. Comptes à vue créditeurs	44 789 322	39 838 230
. Comptes d'épargne	13 314 745	12 147 593
. Dépôts à terme	26 939 274	23 554 119
. Autres comptes créditeurs	4 080 690	3 772 987
Titres de créance émis	2 609 569	
. Titres de créance négociables	2 609 569	
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	3 714 997	3 199 531
Provisions pour risques et charges	228 185	137 645
Provisions réglementées	247 347	354 682
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	3 909 237	1 002 576
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	5 380 744	4 631 514
Capital	1 587 514	1 587 514
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	5	7
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	806 946	1 216 296
Total du Passif	113 247 349	96 605 498

ETAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2008	31/12/2007
+ Intérêts et produits assimilés	3 977 625	3 475 583
- Intérêts et charges assimilés	1 966 191	1 547 444
MARGE D'INTERET	2 011 434	1 928 139
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION		
+ Commissions perçues	700 616	645 259
- Commissions servies	106 566	99 853
MARGE SUR COMMISSIONS	594 050	545 406
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	213 081	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-54 544	1 056 781
+ Résultat des opérations de change	145 954	97 440
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-10 189	-3 383
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	294 302	1 150 838
+ Divers autres produits bancaires	151 946	151 841
- Divers autres charges bancaires	126 238	104 636
PRODUIT NET BANCAIRE	2 925 494	3 671 588
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières	205 735	622 628
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	72 909	119 302
- Autres charges d'exploitation non bancaire	18 772	33 506
- Charges générales d'exploitation	2 178 074	1 963 049
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 007 292	2 416 963
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-30 962	-254 310
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	32 002	-380 343
RESULTAT COURANT	1 006 252	1 782 310
RESULTAT NON COURANT	148 002	
- Impôts sur les résultats	347 308	566 014
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 946	1 216 296

+/- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 946	1 216 296
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	169 904	158 174
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	99 568	5 224
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		108 518
+ Dotations aux provisions réglementées		300 000
+ Dotations non courantes	576	
- Reprises de provisions	155 169	65 737
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	9 201	77 905
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		189
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	301 009	644 100
- Moins-values de cession sur immobilisations financières	500	18 979
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	612 115	1 019 638
- Bénéfices distribués	461 654	371 214
+ AUTOFINANCEMENT	150 461	648 424

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
1. (+) Produits d'exploitation bancaires perçus	5 387 836	5 357 063
2. (+) Récupérations sur créances amorties	56 256	20 227
3. (+) Produits d'exploitation non bancaires perçus	373 918	825 662
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	2 611 087	2 281 982
5. (-) Charges d'exploitation non bancaires versées	19 273	53 767
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	2 008 170	1 867 136
7. (-) Impôts sur les résultats versés	347 308	566 014
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	832 172	1 434 053
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 664 935	-5 409 529
9. (+) Créances sur la clientèle	-9 404 366	-11 605 955
10. (+) Titres de créances et de placement	-8 515 866	-1 756 888
11. (+) Autres actifs	-1 039 362	-1 001 619
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	528 956	3 974 853
14. (+) Dépôts de la clientèle	9 824 350	13 959 535
15. (+) Titres de créance émis	2 609 569	
16. (+) Autres passifs	1 388 486	-49 715
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 943 298	-1 889 318
III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités d'Exploitation (I + II)	-1 111 126	-455 265
17. (+) Produits des cessions d'immobilisations financières	1 070	1 609 253
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	23 299	244 048
19. (-) Acquisitions d'immobilisations financières	1 042 942	826 941
20. (-) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	429 172	361 011
21. (+) Intérêts perçus	211 634	229 202
22. (+) Dividendes perçus	147 697	145 891
IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités d'Investissement	-1 088 414	1 040 442
Variation des :		
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds de garantie reçus		
24. (+) Émissions de dettes subordonnées	3 352 000	
25. (+) Émissions d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	500 000	
27. (-) Intérêts versés	235 233	37 815
28. (-) Dividendes versés	461 654	371 214
V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités de Financement	2 155 113	-409 029
VI. Variation Nette de la Trésorerie (III + IV + V)	-44 427	176 148
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 980 842	7 804 694
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 936 415	7 980 842



www.bmcebank.ma

BMCE BANK
ETATS COMPLEMENTAIRES
AU 31 DECEMBRE 2008
ACTIVITE AGREGEE



ETAT DES DEROGATIONS AU 31 DECEMBRE 2008

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	(*)
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	(*)
II - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	(*)

(*) Application des dispositions particulières spécifiques aux établissements de crédit prévues par le PCEC

cf : Note de présentation des règles et principes comptables.

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31 DECEMBRE 2008

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	
II - Changement affectant les règles de présentation	NEANT	

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
			Financiers	Non Financiers		
TITRES COTES	4 273 961	6 227 390	10 181 427	54 553	20 737 331	11 405 083
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		6 227 390			6 227 390	3 296 809
- Obligations	132 991			54 553	187 544	
- Autres titres de créance	630 667				630 667	1 893 354
- Titres de propriété	3 510 303		10 181 427		13 691 730	6 214 920
TITRES NON COTES	1 759 149				1 759 149	2 556 393
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	579 040				579 040	1 288 407
- Obligations						764 837
- Autres titres de créance	1 180 109				1 180 109	503 149
- Titres de propriété						
INTERETS COURUS	35 828	37 000			72 828	91 966
TOTAL :	6 068 938	6 264 390	10 181 427	54 553	22 569 308	14 053 442

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2008

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	6 959 529	1 013 049	1 194 136	659 267	9 825 981	8 439 354
VALEURS RECUES EN PENSION		300 035	150 000		450 035	500 001
- au jour le jour						
- à terme		300 035	150 000		450 035	500 001
PRETS DE TRESORERIE			383 808	2 208 240	2 592 048	7 333 480
- au jour le jour						2 998 250
- à terme			383 808	2 208 240	2 592 048	4 335 230
PRETS FINANCIERS		1 006 909	6 320 446		7 327 355	7 544 936
AUTRES CREANCES	2 895 759			37 923	2 933 682	2 932 212
INTERETS COURUS A RECEVOIR		30 337			30 337	42 350
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	9 855 288	2 350 330	8 048 390	2 905 430	23 159 438	26 792 333

Commentaires : LA PL 480 DE KDH 2 895 759 EST COMPRISE DANS LA LIGNE "AUTRES CREANCES"

CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	2 258 739	833 982	13 180 251	895 663	17 168 635	20 342 654
- Comptes à vue débiteurs	1 974 942	833 982	5 967 208	651 526	9 427 658	12 513 200
- Créances commerciales sur le Maroc	18 585		1 763 197	7 579	1 789 361	1 886 798
- Crédits à l'exportation	120		417 504		417 624	168 723
- Autres crédits de trésorerie	265 092		5 032 342	236 558	5 533 992	5 773 933
CREDITS A LA CONSOMMATION	59		111 680	4 389 566	4 501 305	3 827 084
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 812 598		10 540 886	128 386	12 481 870	10 750 744
CREDITS IMMOBILIERS			5 696 699	13 477 644	19 174 343	11 264 650
AUTRES CREDITS	2 000 000	1 445 856	1 259 121	5 117	4 710 094	3 065 566
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR			493 491	21 838	515 329	153 615
CREANCES EN SOUFFRANCE	11 822	1 623	339 174	276 914	629 533	372 454
- Créances pré-douteuses			1 717	116 794	118 511	85 381
- Créances douteuses			21 961	31 990	53 951	20 830
- Créances compromises	11 822	1 623	315 496	128 130	457 071	266 243
TOTAL	6 083 218	2 281 461	31 621 302	19 195 128	59 181 109	49 776 767

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	16 348 784	16 348 784	16 348 784			
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 488 296	5 488 296	5 488 296			
Obligations	132 991	132 991	132 991			
Autres titres de créances	546 070	546 070	546 070			
Titres de propriété	10 181 427	10 181 427	10 181 427			
TITRES DE PLACEMENT	5 515 110	5 354 049	5 354 049	-	161 061	161 061
Bons du trésor et valeurs assimilées	579 040	579 040	579 040			
Obligations						
Autres titres de créances	1 268 214	1 264 706	1 264 706		3 508	3 508
Titres de propriété	3 667 856	3 510 303	3 510 303		157 553	157 553
TITRES D'INVESTISSEMENT	798 156	793 647	707 420	100 321	4 509	4 509
Bons du trésor et valeurs assimilées	739 094	739 094	645 820		93 274	
Obligations	59 062	54 553	61 600		7 047	4 509
Autres titres de créances						

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc		Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	5 008	263 802	665 448	934 258	1 118 081
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 890 000	-	-	-	1 890 000	-
- au jour le jour						
- à terme	1 890 000				1 890 000	
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	1 512 397	885 612	27 065	2 425 074	3 507 307
- au jour le jour		843 000	-	-	843 000	
- à terme		669 397	885 612	27 065	1 582 074	3 507 307
EMPRUNTS FINANCIERS	102 175	117 697	468	124 841	345 181	497 160
AUTRES DETTES	13 483	3 653			17 136	36 806
INTERETS COURUS A PAYER			27 125		27 125	3 450
TOTAL	2 005 658	1 638 755	1 177 007	817 354	5 638 774	5 162 804



DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE						
CREDITEURS	2 728 577	2 605 551	8 340 020	31 115 174	44 789 322	39 838 230
COMPTES D'EPARGNE				13 314 745	13 314 745	12 147 593
DEPOTS A TERME	5 951 850	3 130 524	2 611 560	10 633 325	22 327 259	23 328 333
AUTRES COMPTES						
CREDITEURS (*)	2 999 496	4 270 034	870 910	200 867	8 341 307	3 772 987
INTERETS COURUS A PAYER			152 372	199 026	351 398	225 786
TOTAL	11 679 923	10 006 109	11 974 862	55 463 137	89 124 031	79 312 929

Commentaires: (*) Y compris PL 480 pour KDH 2 895 759

TITRES DE CREANCES EMIS AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

NATURES DE TITRES	DATE DE JOUISSANCE	DATE D'ECHEANCE	CARACTERISTIQUES		MODE DE REMBOURSEMENT
			VALEUR NOMINALE	TAUX NOMINAL	
CERTIFICAT DE DEPOTS I	19/03/2008	19/03/2010	1 240 000	4,20%	in fine
CERTIFICAT DE DEPOTS II	25/04/2008	25/04/2010	225 800	4,20%	in fine
CERTIFICAT DE DEPOTS III	23/05/2008	23/05/2010	400 000	4,20%	in fine
CERTIFICAT DE DEPOTS IV	10/09/2008	09/09/2009	200 000	4,10%	in fine
CERTIFICAT DE DEPOTS V	29/09/2008	29/09/2010	75 000	4,20%	in fine
CERTIFICAT DE DEPOTS VI	12/11/2008	11/11/2009	406 000	4,40%	in fine
			2 546 800		

PROVISIONS DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2008
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 361 660	456 587	208 419	-154 225	2 455 603
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	2 237 528	196 610	201 498	-112 743	2 119 897
Agiés réservés	24 228	-	2 127	-	22 101
Titres de placement	45 030	160 409		-41 482	163 957
Titres de participation et emplois assimilés	50 365	99 568	4 794	-	145 139
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Titres d'investissements	4 509				4 509
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	492 327	174 739	152 960	-38 575	475 531
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	15 600	1 005	817	-4 279	11 509
Provisions pour risques et charges	8 402	672	1 144	-2 716	5 214
Provisions pour risques généraux (1)	66 920	-	35 348	-31 389	183
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges (E.C)	46 723	173 062	8 316	-191	211 278
Provisions réglementées	354 682		107 335		247 347
Provisions ayant supporté l'impôt en 1999					
TOTAL GENERAL	2 853 987	631 326	361 379	-192 800	2 931 134

DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DECEMBRE 2008

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt en milliers	Cours de Clôture Fin Décembre 2008	Taux	Durée (2)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaletur en KDH)
DH	500 000	1	4%	5 ans	500 000
DH	1 000 000	1	4%	10 ans	1 000 000
DH	1 000 000	1	5,50%	Perpétuel	1 000 000
EUR	50 000	11,2585	6%	10 ans	562 925
EUR	70 00	11,2585	6%	Perpétuel	788 095
					3 851 020

CAPITAUX PROPRES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2007	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2008
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	359 144	60 815		419 959
Autres réserves	3 676 152	693 830	-5 415	4 364 567
Primes d'émission, de fusion et d'apport	596 218			596 218
Capital	1 587 514			1 587 514
Capital appelé				
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires, Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	7	2		5
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice 2007 (+/-)	1 216 296			
Sous Total	7 435 331	754 647	-5 415	6 968 263
Affectation PRG/Réserves				
Résultat net de l'exercice 2008 (+/-)				806 946
TOTAL	7 435 331	754 647	-5 415	7 775 209

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	21 861 537	30 811 493
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	150 067	160 465
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés	150 067	160 465
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	14 263 685	23 261 920
Crédits documentaires import	2 457 844	3 569 666
Acceptations ou engagements de payer	814 931	523 224
Ouvertures de crédit confirmés	7 875 000	15 505 532
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	3 115 910	3 663 498
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 425 929	2 582 326
Crédits documentaires export confirmés	12 379	44 160
Acceptations ou engagements de payer	3 684	39 180
Garanties de crédits données	5 445	
Autres cautions, avals et garanties donnés	2 404 421	2 498 986
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 021 856	4 806 782
Garanties de crédits données		
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	3 669 246	3 211 092
Autres cautions et garanties données	1 352 610	1 595 690
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	4 159 898	3 674 568
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 129 075	3 643 328
Garanties de crédits	1 308 123	2 550 096
Autres garanties reçues	2 820 952	1 093 232
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 823	31 240
Garanties de crédits	30 823	31 240
Autres garanties reçues		

AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2008

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2008	31/12/2007
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	157 985	990 116
Autres produits bancaires	931 211	1 501 688
Autres charges bancaires	773 226	511 572
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	354 645	709 634
Produits d'exploitation non bancaire	373 918	763 401
Charges d'exploitation non bancaire	19 273	53 767
AUTRES CHARGES	31/12/07	31/12/06
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	574 788	1 001 734
AUTRES PRODUITS	31/12/07	31/12/06
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	478 975	365 871

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

En milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
	1	2	3	
A. T.V.A. Facturée	59 764,00	385 033,00	372 842,00	71 955,00
B. T.V.A. Récupérable	29 308,00	233 961,00	201 226,00	62 043,00
* sur charges	24 712,00	189 470,00	161 060,00	53 122,00
* sur immobilisations	4 596,00	44 491,00	40 166,00	8 921,00
C. T.V.A. due ou crédit de				
T.V.A = (A - B)	30 456,00	151 072,00	171 616,00	9 912,00

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2008

CAPITAL : 1.587.513.900 DIRHAMS NOMBRE D'ACTIONNAIRES : 158.751.390

Valeur nominale : 10DH

Raison sociale	Siège social	Activité	Nombre d'actions	% du Capital
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
RMA WATANYA	67 Avenue des FAR- Casablanca	Cie d'assurances	47 891 750	30,17%
BMCE BANK	140, Avenue Hassan II - Casablanca	Banque	12 858 383	8,10%
S.F.C.M.	239, Bd Mohamed V - Casablanca	Sté Financière	907 190	0,57%
INTERFINA	67-69 avenue des FAR- Casablanca	Sté Financière	0	0,00%
FINANCE.COM	69 Avenue des FAR- Casablanca	Holding	8 008 790	5,04%
C.I.M.R.	100, Bb.Abdelmoumen-Casablanca	caisse de retraite	7 414 490	4,67%
MAMDA/MCMA	16 Rue Abou Inane- Rabat	Cie d'assurances	10 564 300	6,65%
STE CENTRALE DE REASSURANCE	Place Zellaqa- Casablanca	Cie d'assurances	748 000	0,47%
PERSONNEL BMCE			644 009	0,41%
SBVC ET DIVERS			33 172 178	20,90%
TOTAL (1)			122 209 090	
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS				
BANCO ESPIRITO SANTO / FUNDO	Avenida da libertad 195 1250-142 Lisbonne	Banque	4 004 020	2,52%
BANCO ESPIRITO SANTO	Avenida da libertad 195 1250-142 Lisbonne	Banque	397 220	0,25%
UNION BANCAIRE PRIVEE	96-98 Rue du Rhône-1211 Geneve	Banque	328 350	0,21%
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL		Banque	23 875 140	15,04%
CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO, ALICANTE		Caisse d'épargne	7 937 570	5,00%
TOTAL (2)			36 542 300	
TOTAL			158 751 390	100,00%

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2008

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
RMA WATANYA	Assurances	5	177 440 080	5,06%	2	0	2
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	102 926	3 759 560 000 CFA	27,38	103 283	0	103 283
SOCIETE CASA FINANCE MARKET	Société financière	382 876	114 862 500	33,33	38 420	0	38 420
RISMA	Tourisme	219 312	489 077 000	4,48	87 725	23 949	63 776
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	100 000	4 000 000 000 CFA	25,00	17 169	0	17 169
TANGER ZONE FRANCHE	Sté d'aménagement	135 000	105 000 000	12,86	13 500	0	13 500
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	110 000	98 200 000	11,20	11 000	0	11 000
ACMAR	Assurances et service	100 010	50 000 000	20,00	10 001	0	10 001
EMAT	Sté holding	375 971	67 487 700	56,00	37 597	6 000	31 597
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	0	5 650
GLOBAL NETWORK SYSTEMS	Traitement de l'information	264 999	26 500 000	100,00	38 491	742	37 749
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	44 076	18 772 000	23,48%	5 192	0	5 192
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	0	1 000
MARTCO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	0
STE IPE	Edition et impression	4 000	4 000 000	10,00	400	0	400
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	0	375
EUROCHEQUE MAROC	Moyen de paiement	1 436	5 000 000	28,72	144	0	144
MEDICAPITAL BANK	Ets de crédit étranger		64 173 022 L.S	1,00	758 519	0	758 519
TITRES DE PARTICIPATION					1 129 438	31 662	1 097 777
TITRES DES ENTREPRISES LIEES							
B.M.C.E. MADRID	Ets de crédit/étranger	300 000	18 030 000 EUR	100,00	228 396	0	228 396
BANK OF AFRICA	Ets de crédit/étranger			8%	567 793	0	567 793
MAGHREBAIL	Crédit bail	368 862	102 532 000	35,98	137 010	0	137 010
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 768 696	237 253 700	75%	622 195	0	622 195
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	21 249	78 751
MAROC FACTORING	Factoring	150 000	15 000 000	100,00	51 817	0	51 817
MABANICOM	SCI	10 000	10 000 000	100,00	29 700	7 279	22 421
BMCE CAPITAL BOURSE (MAROC INTER TITRES)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	0	6 750
BMCE CAPITAL GESTION (MARFIN)	Gestion OPCVM	50 000	5 000 000	100,00	6 443	0	6 443
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	4 000	4 000 000	100,00	4 000	0	4 000
BMCE ASSURBANK		14 250	1 500 000	95,00	1 425	0	1 425
EURAFRIC INFORMATION	Sté de service				4 100	0	4 100
TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES					1 759 630	28 528	1 731 102
TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE							
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	707 000	479 086 000 EUR	1,27	155 179	46 071	109 108
E.S.I.H.	Ets crédit /étranger	467 250	260 400 000 EUR	1,79	154 528	18 452	136 076
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	48 220	122 319 560 EUR	4,34	74 580	0	74 580
PROPARGO	Ets crédit multi-national	222 750	142 560 000 EUR	2,50	124 391	0	124 391
FONDS ESPAGNOL MARCO POLO INVEST. S.C.R.	Fonds d'investissement	19 436	7 401 000 EUR	2,63	18 602	14 206	4 396
FONDS D'INVESTISSEMENT CAPITAL MOROCCO	Fonds d'investissement	3	25 000 000 USD	12,00	8 512	0	8 512
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	30	146 601 000 USD	0,20	2 484	0	2 484
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	54	500 000 000 USD	0,05	2 416	0	2 416
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement				2 688	0	2 688
FIROGEST	Fonds d'investissement				250	0	250
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTTEFEUILLE					543 631	78 729	464 902
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
STE NATIONALE DES AUTOROUTES	Infrastructure routière	16 000	3 467 628 500	0,22	7 112	2 218	4 894
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	650 484 000	0,81	3 393	0	3 393
SMAEX	Assurances et service	16 900	37 500 000	4,51	1 690	0	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	0
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	0	1 267
BANK AL AMAL	Ets de crédit	9 710	500 000 000	0,19	971	0	971
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	20 000 000	4,02	803	0	803
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	0	500
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie		20 000 000	2,50	500	500	0
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	9 610	75 000 000	0,64	481	0	481
FONDS DE SOUTIEN ACTIONS BAA	Soutien actions	4 805	500 000 000	0,05	240	0	240
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	0	49
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	0	24
CIE IMMOBILIERE FONCIERE MAROCAINE	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	0	9
MEDITELECOM	Télécommunication	2	8 333 368 000	0,00	0	0	0
MAGSHORE		125 000			12 500	0	12 500
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE					10 000	0	10 000
MASTERCARD		3 634			901	0	901
EXPERIAN MAROC					600	0	600
MUTANDIS					37 500	0	37 500
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					79 990	4 168	75 822
COMPTES COURANTS ASSOCIES							
MEDITELECOM					106 611	0	106 611
MAGSHORE					5 500	0	5 500
EMAT					10	0	10
GNS					5 478	0	5 478
MABANICOM					2 729	0	2 729
BMCE CAPITAL					5 800	0	5 800
MAGHREBAIL					2 500	0	2 500
MARTCO					1 500	1 500	0
SIEGE G.P.B.M.					1 446	0	1 446
ALLICOM MAROC					552	552	0
AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS					132 126	2 052	130 074
TOTAL GENERAL					3 644 815	145 139	3 499 676